

Critère 1.4

Lieu et conditions d'usage de la piste AM-A1-A2-A

Adresse :

Les cours de plateau moto se déroulent sur le parking du Stade Municipal Pierre ALIKER situé à Dillon 97200 Fort de France.

L'agence se situant au 54 Boulevard du Général de GAULLE 97200 Fort-De-France, lieu de la piste moto se situe à environ :

- 15 minutes de l'agence en tenant compte des feux et la circulation en voiture
- Entre 8 et 10 minutes de l'agence en tenant compte des feux et la circulation en 2 roues inférieur à 125cm3

Le temps de trajet est inclus dans la leçon.

Conditions d'usage :

L'utilisation de cette piste n'est pas privée, nous la partageons avec d'autres moto-écoles.

Pour l'entraînement au parcours plateau du permis moto, une partie du parking utilisée comme piste moto fait l'objet d'un marquage au sol retraçant le parcours de l'examen plateau ainsi que des cônes et des piquets.

Formalités de rendez-vous :

Le lieu de rendez-vous est à l'adresse suivante :

Stade Municipal Pierre ALIKER à Dillon 97200 Fort de France.

Néanmoins, il se peut que l'enseignant donne rendez-vous aux stagiaires à l'agence : Auto-école ACTION++ 54 Boulevard du Général de GAULLE 97200 Fort de France

Nombre de participants :

Le nombre de stagiaire participant maximum par session est de 3

Horaires :

Ces formations ont lieu les Mercredi et Vendredi de :

8h à 13h et de 14h à 18h